



# MIGROS

**pour-cent culturel**

Fondation  
**Emilie  
Gourd**

  
**OAK**  
FOUNDATION

**BAUR** Fondation  
Alfred & Eugénie  
Baur

... SUBVENTIONNÉ  
... PAR LA  
VILLE DE GENÈVE 

 **LOTÉRIE  
ROMANDE**

**ERNST GÖHNER  
STIFTUNG**

## Mission

Les activités de Viol-Secours se déploient sur deux axes complémentaires : d'une part, l'aide directe aux femmes à partir de 16 ans qui ont vécu des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain, et à leurs proches ; d'autre part, la réalisation de projets de prévention ponctuels ou à long terme et la diffusion de l'expertise en matière de violences sexuelles.

## Le mot de la présidente

L'année 2015 marque les 30 ans révolus de l'Association Viol-Secours ; temps de bilan, de prise de recul et de changements dans la continuité. L'élaboration et l'organisation de l'événement des 26, 27 et 28 novembre : « VIOL SECOURS FÊTE SES 30 ANS les années s'envolent, les luttes restent... » fût un temps fort, où le travail collectif a contribué au résultat final, la réussite !

30 ans de présence et d'action sur le terrain, dans le champ des violences sexistes et sexuelles, confèrent à Viol-Secours la valeur d'expertise, à partir de l'expérience de l'accueil, de la formation continue et de l'analyse des violences dans une perspective de genre.

La maturité acquise au fil de ces trois décennies suffira-t-elle à ce que l'identité forte d'une association issue de la mouvance féministe, dont la mission est depuis 30 ans reconnue d'utilité publique, perdure et s'inscrive dans la durée ?

Quoi qu'il en soit, à l'heure où la lecture masculiniste a le vent en poupe et cherche à rendre compte d'une escalade symétrique des violences, il nous semble essentiel de déconstruire les mythes véhiculés et de rétablir la réalité des faits.

MERCI à toute l'équipe, aux membres du comité, à toutes et tous nos membres de leur engagement ; ainsi qu'à nos partenaires sociaux et financiers des subventions accordées par le Canton, et les Communes.

Nous réitérons notre appel aux donateurs, qui par leur soutien financier, contribuent à la réalisation de projets de prévention, et réitèrent leur confiance en les possibles, grâce à leur engagement et à leur fidélité.

Pour le comité, la Présidente

Brigitte Bucherer Baud

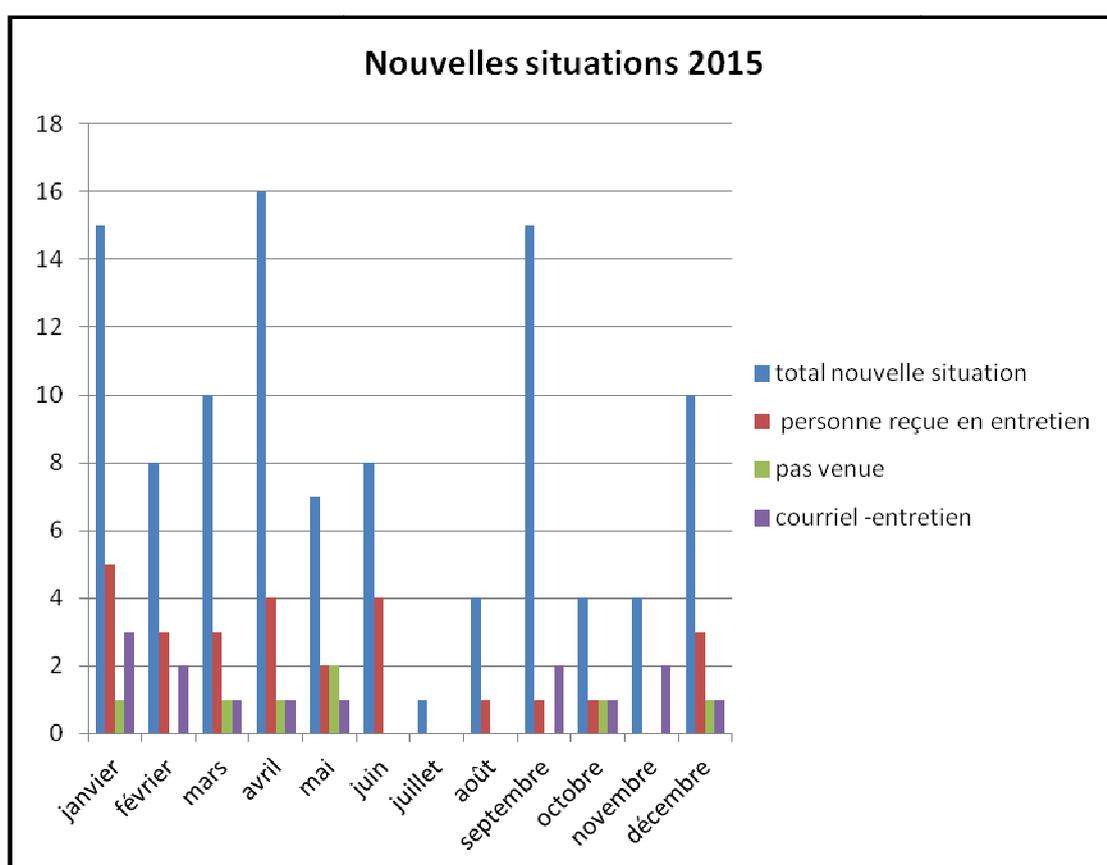
## Sommaire

<b>Mission</b> .....	<b>3</b>
<b>Le mot de la présidente</b> .....	<b>3</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>4</b>
<b>Accueil et soutien aux femmes ayant vécu des violences sexuelles</b> .....	<b>5</b>
Soutien individuel.....	5
Suivis psychomoteurs.....	8
Groupe de parole et groupe d'expression « Mon corps à moi ! » .....	9
<b>Prévention</b> .....	<b>9</b>
Atelier « Être soi avec les autres » .....	10
Plaquette « Violences sexuelles. Informer, sensibiliser, prévenir. Nos outils. » .....	10
Campagne d’affichage « NON, ça veut dire NON ».....	10
30 ans de Viol-Secours .....	11
Stages d’autodéfense Fem Do Chi, la voie de l’énergie des femmes .....	15
<b>Interventions</b> .....	<b>18</b>
<b>Contacts avec les médias</b> .....	<b>19</b>
<b>Nos engagements réguliers</b> .....	<b>20</b>
<b>Nos engagements ponctuels</b> .....	<b>21</b>
<b>Contrat de prestation 2013-2016</b> .....	<b>22</b>
<b>Vie de l’association</b> .....	<b>23</b>
<b>Formations suivies</b> .....	<b>24</b>
<b>Perspectives 2016</b> .....	<b>24</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>25</b>
<b>Comptes</b> .....	<b>27</b>

## Accueil et soutien aux femmes ayant vécu des violences sexuelles

### Soutien individuel

En 2015, 103 personnes (70 femmes ayant vécu des violences sexuelles et 33 proches) sont entrées en contact avec nous pour la première fois par téléphone, par courriel ou en sonnant à la porte. Sur l'ensemble des nouvelles situations, 28 personnes (25 femmes et 3 proches) sont venues pour un ou plusieurs entretiens. 14 personnes ont bénéficié d'une interaction par courriel avec un contenu quasi équivalent à celui qui peut être échangé lors d'un entretien en face à face. Les 61 autres personnes, soit ont été orientées vers d'autres associations, soit elles avaient besoin d'un renseignement ou d'un échange ponctuel. 30 femmes et 1 proche ayant pris contact en 2014 ou précédemment ont continué un suivi à Viol-Secours en 2015. Au total, 59 personnes ont été suivies en face à face.

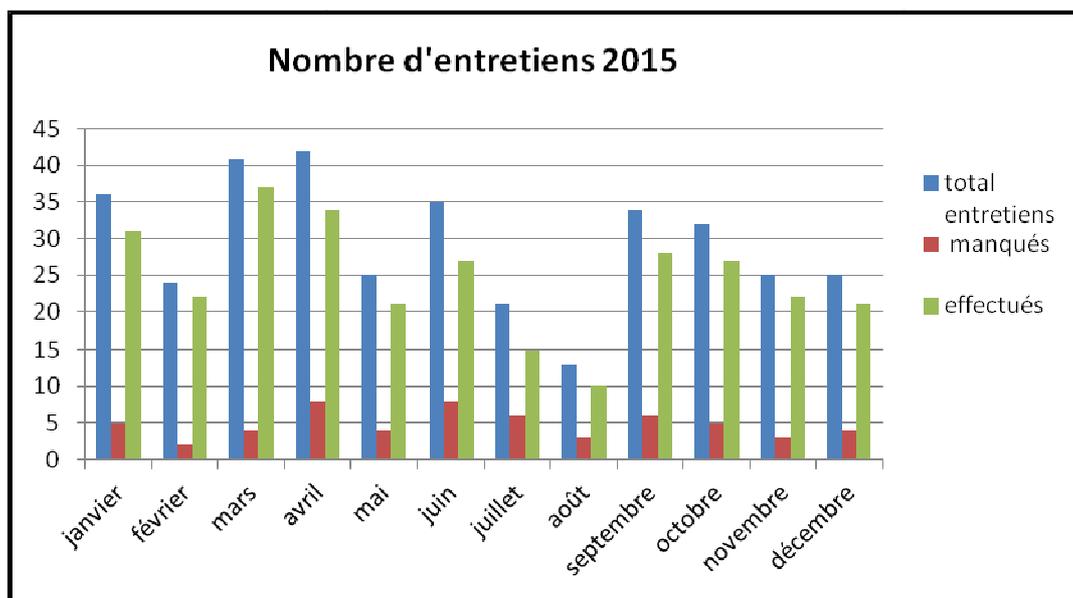


Les permanentes psychosociales ainsi que la psychomotricienne ont effectué 295 entretiens, dont 4 avec des proches. Le nombre d'entretiens a diminué en 2015. Le tableau ci-dessous montre les variations du nombre d'entretiens et le nombre de nouvelles situations ces sept dernières années.

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne
Nb entretiens	314	287	402	369	280	411	295	336
Nb nouvelles situations	81	129	115	106	131	111	103	110

Lorsque nous l’observons d’une manière plus globale sur 7 ans, nous notons que le nombre d’entretiens est soumis à une grande fluctuation. Cette diminution reflète les différences de situations d’année en année.

La répartition irrégulière des entretiens selon les mois est visible ci-dessous :



Venir à un rendez-vous pour un entretien en face à face n’est pas simple et demande un grand courage car cela signifie se confronter à son vécu d’agression. Après le contact téléphonique ou électronique, les premiers entretiens manqués étaient au nombre de 7. Parmi les femmes concernées, 2 sont venues par la suite.

Parfois le processus est entamé et se déplacer pour venir à un entretien n’est momentanément pas réalisable. A cela s’ajoutent des difficultés de mémoire ou de la confusion qui entraînent l’oubli du rendez-vous. Le nombre d’entretiens manqués, c’est-à-dire les entretiens où la personne soit ne vient pas, soit décommande moins de 24h à l’avance, reste stable ces dernières années : 60 en 2013, 55 en 2014 et 58 en 2015.

Cette année, les entretiens manqués représentent 16,4% du nombre d’entretiens total. Une femme a manqué 7 entretiens et 20 femmes ont manqué entre 1 et 4 entretiens. La précarisation des conditions de travail pour certaines femmes, notamment le travail sur appel, ainsi que parfois des problèmes de santé, compliquent l’organisation du suivi.

Quant à la longueur des suivis, 47% des personnes reçues ont bénéficié d’un entretien unique, 38% ont bénéficié d’un suivi à moyen terme, et 15% d’un suivi à long terme. Relevons que 17.2% des personnes venues une seule fois avaient bénéficié d’un suivi à Viol-Secours en 2014 ou les années précédentes.

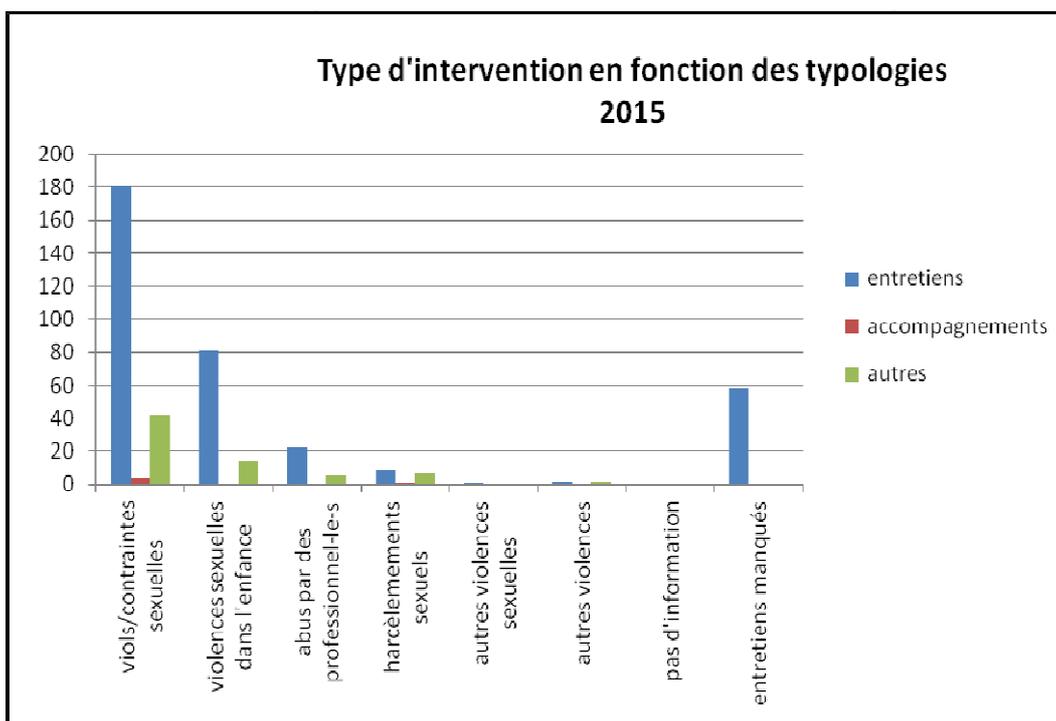
En 2015, 47% des femmes reçues plusieurs fois en entretien ont commencé leur suivi les années précédentes. A savoir que 73% l'ont commencé en 2014, 7% en 2013, 0% en 2012 et 20% précédemment. Nous pouvons dire que chaque suivi est propre à chaque femme.

Certaines femmes souhaitent un suivi régulier de quelques mois alors que d'autres viennent plus ou moins fréquemment sur plusieurs années. Nous faisons tout pour être au plus proche des besoins et des possibilités des femmes qui viennent à Viol-Secours.



Lorsque la demande de soutien ou d'information vient des proches, les suivis sont généralement de courte durée. En effet, les proches ont besoin d'informations ponctuelles et d'explications sur les violences sexuelles, afin de mieux comprendre et de réagir de manière adéquate face à la personne qui est touchée. Il arrive également que les proches viennent se renseigner sur nos prestations et notre mode d'accueil, puis encouragent la femme concernée à franchir le pas. Sur les 7 proches suivi·e·s en face à face ou par courriel, toutes et tous ont bénéficié d'un seul entretien.

Comme illustré par le graphique ci-dessous, et comme les années précédentes, les entretiens psychosociaux avec les femmes, tous types de violences confondus, ont représenté l'activité principale. Les permanentes psychosociales de l'association maintiennent la richesse et la spécificité d'un suivi adapté aux personnes ayant vécu des violences sexuelles en recourant selon les besoins à des entretiens verbaux, corporels ou d'expression créatrice. Depuis septembre 2011, les femmes peuvent également bénéficier d'entretiens psychomoteurs. Les formes de violences les plus représentées continuent d'être les viols et les contraintes sexuelles qui représentent 61% des entretiens (76% en 2014, 62% en 2013). La proportion des entretiens pour des violences sexuelles dans l'enfance remonte à 27% (16% en 2014 et 33% en 2013).



Le nombre d'autres démarches, notamment la rédaction de lettres, d'attestations ou le travail en réseau pour des femmes que nous recevons s'est stabilisé. Les situations restent complexes et nécessitent un travail de réseau multidisciplinaire.

Les accompagnements concernent principalement les démarches juridiques au niveau pénal pour des situations de viols/contraintes sexuelles, les démarches entreprises auprès d'employeurs à propos de situations de harcèlement sexuel et les abus par des professionnels. Leur nombre a considérablement chuté depuis 2011. En 2015, cinq accompagnements ont été effectués, majoritairement dans le cadre de procédures pénales.

Nous constatons que les femmes hésitent toujours à porter plainte, notamment car cela peut représenter une nouvelle intrusion dans leur intimité ; sans oublier que la procédure est longue, pénible, coûteuse et que l'issue reste incertaine. La façon dont un grand nombre de médias abordent des situations de violences sexuelles et les commentaires déplacés tant sur l'acte que sur la victime n'encouragent nullement les femmes à dénoncer les violences sexuelles. Nous rencontrons des femmes qui lorsqu'elles souhaitent obtenir des informations auprès de la police avant de déposer une plainte ont clairement été dissuadées de le faire et jugées sur leur comportement.

### Suivis psychomoteurs

Avec les suivis individuels psychomoteurs, nous offrons la possibilité aux femmes qui frappent à la porte de Viol-Secours de (re)contacter et de mobiliser leurs ressources psychocorporelles. Ces rencontres, qui se font le plus souvent en parallèle des suivis individuels psychosociaux, peuvent avoir lieu à court, à moyen ou à plus long terme.

## Groupe de parole et groupe d'expression « Mon corps à moi ! »

*« Le groupe restaure des droits, réintègre dans un espace où, face à l'arbitraire et à la force brutale de l'agression sexuelle, des valeurs comme le libre choix, l'empathie et le respect de la dignité de la personne, de la dignité des femmes si souvent niée, sont conçues comme des valeurs essentielles ».*  
(Morbois & Casalis, 2002, p.40)

Actuellement, il existe dans notre association deux types de groupes destinés à des femmes ayant vécu des violences sexuelles. Le premier est le groupe de parole, qui donne la possibilité de déposer le vécu d'agression, d'en identifier les conséquences et de les apaiser. Le deuxième est le groupe d'expression « Mon corps à moi ! », qui permet d'échanger autour de différentes thématiques concernant son vécu actuel et d'identifier ses propres ressources, tout en se mettant en lien avec son corps grâce à des explorations corporelles. Il s'agit de deux groupes fermés, de huit participantes au maximum, animés par deux permanentes de l'association. Les séances hebdomadaires ont lieu pendant six ou huit semaines. Elles se déroulent dans un contexte où la confidentialité, le non-jugement et le respect de soi et de l'autre sont primordiaux.

Durant l'hiver 2015, un groupe de parole a eu lieu dans nos locaux. À ce groupe ont participé des femmes qui bénéficiaient déjà d'un suivi individuel à Viol-Secours, mais aussi des femmes qui ont pris contact avec nous car elles étaient à la recherche d'un espace collectif et souhaitaient spécifiquement participer à un groupe.

Une immense solidarité s'est créée dans ce groupe. Les participantes ont souligné la fonction libératrice de la parole, le sentiment de reconnaissance et de compréhension profonde de leur vécu grâce au partage avec des femmes ayant un vécu similaire. Au fil des rencontres, nous avons pu ressentir la force du collectif : le sentiment de ne plus être seule a permis de vaincre celui de honte, le lien et l'entraide ont permis de ressentir une confiance nouvelle en soi et les autres.

## Prévention

Cette année couronne les 30 ans de Viol-Secours. L'association a mis en place un projet spécifique pour l'occasion, avec des ateliers, une pièce de théâtre et une exposition. Outre l'impact pour les personnes concernées et pour la sensibilisation de différents publics à la problématique des violences sexuelles, ce projet a également permis de consolider les réseaux institutionnel, associatif et professionnel de l'association. Il a également permis de visibiliser son travail en matière de prévention et d'accueil des femmes qui ont vécu des violences sexuelles.

Par ailleurs, plusieurs collaborations avec des organisations du monde socio-éducatif avec lesquelles nous avons déjà travaillé pour d'autres projets antérieurement ont été mises en place.

## **Atelier « Être soi avec les autres »**

Le foyer La Caravelle accueille en internat 8 adolescentes et adolescents de 14 à 18 ans en situation difficile, à Genève. L'équipe du Foyer, qui nous avait déjà contactées en 2014 pour une intervention sur l'influence des représentations sexistes sur les relations filles-garçons, a renouvelé sa demande en 2015, cette fois-ci pour les adolescentes uniquement. Des jeunes filles du foyer Saint-Vincent étaient également présentes.

Cette année, l'intervention visait à travailler les questions d'autonomie et des rapports de pouvoir pour aborder ainsi la problématique des violences sexuelles. Par des jeux de rôle et des discussions tirées de situations imaginées mais réalistes, il s'agissait de travailler entre autres les notions d'emprise et de consentement et, par là, de se sentir légitime à faire respecter ses limites dans les relations amoureuses ou sexuelles. L'objectif de cet atelier était également d'échanger sur ses propres ressources d'autodéfense face aux rapports abusifs et sexistes.

A travers cette intervention, nous avons pu constater la pertinence de réitérer des interventions auprès des mêmes institutions : les adolescentes qui avaient participé à l'atelier l'année précédente ont amené des éléments intéressants pour les échanges.

## **Plaquette « Violences sexuelles. Informer, sensibiliser, prévenir. Nos outils. »**

Cette année, nous avons édité un dépliant d'information intitulé « Violences sexuelles. Informer, sensibiliser, prévenir. Nos outils. ». Ce document présente les différentes activités de prévention de l'association, ainsi que les différents publics auxquels les ateliers et les interventions s'adressent.

## **Campagne d'affichage « NON, ça veut dire NON »**

A l'occasion du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Viol-Secours et plusieurs autres associations (le Centre LAVI, TERRE DES FEMMES Suisse, Slutwalk Suisse, le 2ème Observatoire, F-Information), la Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire (FAPPO), le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV), le Service Agenda 21 de la Ville de Genève et le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) se sont associés pour promouvoir la campagne d'affichage « Non, ça veut dire NON ». Cette campagne était présente dans les rues de Genève du 25 novembre au 9 décembre 2015 et les affiches ont également été diffusées dans plusieurs établissements scolaires du post-obligatoire. Une vitrine consacrée à la thématiques des violences sexuelles était mise en place par Filigrane à la même période.

Sur les affiches, conçues initialement par un groupe de collégiennes, on pouvait lire deux messages « Non. Même timide, murmuré, étouffé... ça veut dire : NON » ou « Pas ce soir, ça veut dire : NON ». « Aucune excuse possible, c'est un viol ». Cette campagne a permis de diffuser largement un message clair et sans équivoque sur le viol.

## **30 ans de Viol-Secours**

L'année 2015 a marqué les 30 ans d'intervention de Viol-Secours. Pour célébrer cet engagement en faveur de la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes, l'association a choisi de mettre en scène son expérience avec la création d'une pièce de théâtre, accompagnée d'une exposition et d'ateliers sur la question du consentement. La volonté principale était de réaliser une création collective qui s'appuie sur l'expertise acquise et qui puisse ainsi sensibiliser un public large sur les violences sexuelles faites aux femmes et sur leurs enjeux actuels.

Ce projet à plusieurs facettes s'est déroulé du 21 au 28 novembre, dates choisies sciemment dans la mesure où le 25 novembre est, chaque année, dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet et en particulier l'ensemble de l'équipe et du comité qui a donné de son temps bénévolement (230 heures environ) pour le mettre sur pied.

### ***Le « wely wely want » : ateliers sur le consentement***

La notion de consentement est centrale dans le travail que l'on propose au sein de l'association, tant pour le soutien des femmes en suivi individuel que pour les différentes interventions de prévention. Ce thème méritait donc une grande place lors des 30 ans de Viol-Secours. Nous avons fait appel à un réseau franco-suisse qui a mis sur pied des ateliers intitulés « Wely, wely, want », dont les outils proposés font écho au modèle d'intervention et à la vision de Viol-Secours. L'objectif de ces ateliers est de permettre aux participantes d'échanger sur leurs conceptions et leurs pratiques liées au consentement, que ce soit au niveau sexuel ou dans les échanges quotidiens. Ces ateliers sont pensés pour que chacun-e puisse se questionner et se renforcer ainsi qu'élaborer une boîte d'outils mobilisable pour vivre des relations épanouissantes et respectueuses.

Le premier atelier, destiné à toutes femmes dès 16 ans, a eu lieu le 21 novembre en présence de 12 participantes. Le deuxième, destiné à toutes femmes, lesbiennes et personnes trans\* dès 16 ans, s'est déroulé le 22 novembre avec 10 participantes. L'organisation de ces ateliers a permis de toucher une population hétérogène et d'un âge varié.

### ***« Ticket gagnant pour Tacaripat ou l'étrange aventure d'Aelys » : lecture performée***

*« Aelys a gagné un ticket pour Tacaripat ! Un espace d'attractions où Cendrillon, Blanche-Neige, Aurore Belloïdormant, Prince Charmant et les super-héros se mélangent aux juges, avocats et ministres, pour une visite inoubliable et pour le moins surprenante... Dans les méandres de ce château phénoménal, entre barbe-à-mama et ballon d'hélium, Aelys se cherche et nous emmène à travers cet univers où le réel se mêle à l'imaginaire. »*

Voici le scénario de la création théâtrale co-écrite par Sloane Kersusan et Charlotte Riondel, sous la direction de Viol-Secours.



L'objectif était de proposer une dramaturgie qui s'appuie sur l'expertise de Viol-Secours et qui reflète le traitement individuel et social des violences sexuelles. Cette création a découlé d'un processus collectif qui a impliqué l'ensemble de l'association. Des ateliers d'écriture, à l'écriture du scénario et à la mise en scène, nous avons effectué des allers-retours constants pour aboutir à un texte solide,

ce que toute personne engagée dans un processus créatif est amenée à faire. En choisissant des références puisées dans les contes et en créant un monde imaginaire, nous voulions présenter une pièce qui interroge et qui montre différentes facettes du traitement social des violences sexuelles. Nous souhaitons aussi laisser une place centrale à l'expression corporelle.

La pièce a été jouée à trois reprises, les 26, 27 et 28 novembre à l'Étincelle, salle de théâtre de la Maison du Quartier de la Jonction. Le public était au rendez-vous puisque nous affichions salle comble les trois soirs. Tant la mise en scène assurée par Charlotte Riondel que l'interprétation par Tara Macris, Julie Meyer, Céline Ricca, Aaricia Schwenter et la danseuse Sidonie Simon, ont porté avec justesse et créativité le texte pour donner vie à tous les personnages ainsi qu'à l'atmosphère bien particulière de ce « château phénoménal ».

Nous remercions également Eva Zornio pour sa collaboration à la création vidéo, et Louis Riondel pour la conception lumière.



## **« Les violences sexuelles et sexistes : pouvoir et consentement en question » : une exposition**

Le public a pu découvrir cette exposition durant les trois jours de festivités à la Maison du quartier de la Jonction. Ce lieu central a été choisi pour son espace propice à une exposition et pour son histoire d'engagement féministe. Le fait de toucher les jeunes qui fréquentent la maison a été un plus.

L'exposition comportait trois parties :

- une partie didactique sur les violences sexuelles
- des affiches sérigraphiées sur le thème du consentement
- des contributions créatives et des témoignages de femmes

La partie didactique se présentait sous une forme interactive où après une brève présentation de Viol-Secours, des informations générales sur les violences sexuelles ainsi que la présentation d'un continuum des violences sexuelles et sexistes, les visiteurs et visiteuses étaient invité·e·s à questionner les mythes sur les violences sexuelles et les rapports de genre.



Extrait « Violences sexuelles et sexistes : pouvoir et consentement en question ». Volet didactique, Viol-secours.

Les deux autres parties de l'exposition reflétaient le pan artistique et créatif du travail de l'association.

Pour la partie consacrée aux affiches sérigraphiées sur le consentement, nous avons collaboré avec *La copirate rit* qui a lancé un appel à projets courant avril et s'est chargée de l'impression des dessins en sérigraphie. Les artistes Carole Brumann, Corinne Corbin, Coline Guggisberg, EMMATHOM, Fanny k., Jessie Sauvé, Julie F, Rizzo Boring ont alors créé un ou plusieurs dessins qui traitent de la notion de consentement. Au final, treize affiches ont été exposées sur les murs du foyer de la Maison de quartier. Certaines ont été également reproduites sur tee-shirt et carte postale. Cette exposition a également eu beaucoup de succès et a été l'occasion d'échanges variés et enrichissants avec le public. Ce fut le cas par exemple avec les membres du « groupe des ainé·e·s » de la Maison de quartier que nous avons rencontré·e·s lors de leur repas hebdomadaire auquel nous avons pris part.



Extrait de « Violences sexuelles et sexistes : pouvoir et consentement en question ». 11 affiches en sérigraphie, diverses artistes.

La troisième partie comportait des contributions créatives et des témoignages de femmes. A travers ce volet de l'exposition, nous voulions donner une place plus directe à l'expression artistique des femmes qui ont croisé le chemin de Viol-Secours. Il s'agissait tant de femmes qui ont sonné à notre porte, que d'anciennes travailleuses ou membres du comité. Nous leur avons proposé de contribuer sous la forme d'un texte (témoignage, poème, conte, etc.) ou d'un visuel (dessin, peinture ou collage). Elles ont écrit ou créé au sujet de Viol-Secours et de ce que l'association représente pour elles, sur le thème des violences sexuelles ou encore de leur vécu personnel, en choisissant de rester anonymes ou non.

Le public a pu découvrir les différentes créations dans un espace plus calme et confiné dans le foyer. Ces traces ont été symboliquement très importantes pour nous.

Aux côtés de ces contributions, des cadavres exquis montés sur des sons du quotidien d'intérieur étaient également à disposition à l'écoute. Ces textes ont été produits durant le travail d'écriture de la pièce par des membres de l'équipe, du comité et par les deux auteures.

Nous remercions le Musée de l'Elysée à Lausanne pour la mise à disposition du matériel d'écoute.



Extrait de « Violences sexuelles et sexistes : pouvoir et consentement en question ». Texte et dessins, anonyme.

Dans le foyer de la Maison de quartier, nous avons également mis à disposition gratuitement des textes et brochures sur les violences sexuelles et sexistes, les questions féministes ou encore le masculinisme, ainsi qu'une bibliographie non-exhaustive d'ouvrages que nous recommandons. Cette table d'information a permis d'apporter des éclairages supplémentaires aux personnes qui désiraient approfondir les thématiques traitées à travers l'exposition ou la création théâtrale.

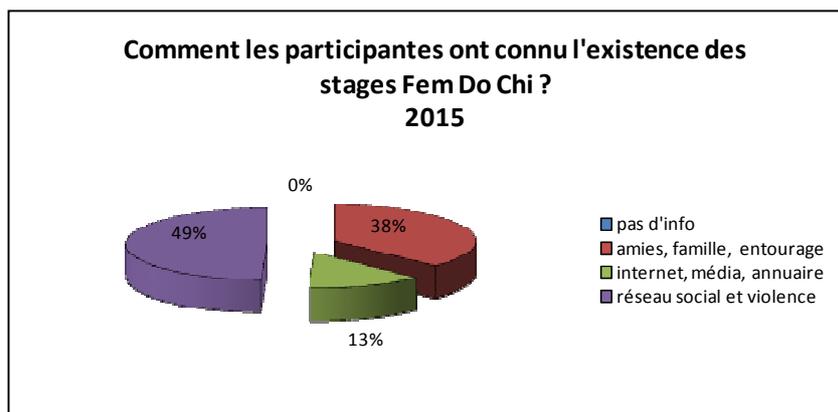
Ces trois jours ont été clôturés le 28 novembre par un délicieux repas du service traiteur *F-A-R - "Gourmandises exotiques"*, et une soirée dansante animée par la Djane *A paillettes*.

## **Stages d'autodéfense Fem Do Chi, la voie de l'énergie des femmes**

Cette année, le nombre de stages est en baisse. Le nombre total de femmes et d'adolescentes ayant suivi un stage de base, d'approfondissement ou de révision est de 101. Dans le détail, cela correspond à différentes formules de stages. Cette année, 5 stages de sensibilisation pour femmes dès 16 ans (40 femmes), ainsi que 1 stage pour adolescentes de 12 à 15 ans (10 adolescentes) ont été organisés par Viol-Secours, regroupant 50 participantes. Le stage d'approfondissement pour les femmes a eu lieu avec 15 participantes. Le nombre de stages mandatés par les HUG est passé de 3 à 1 en raison des coupes budgétaires, ce que nous déplorons car la demande existe : le cours était complet, soit 14 participantes. Cette année, nous avons eu une demande pour un cours pour adolescentes à l'Ecole allemande de Genève : elles étaient 11 à y participer.

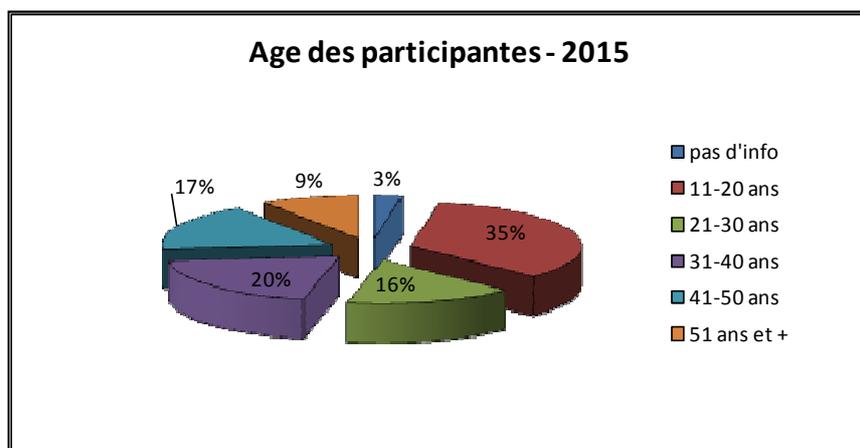
Depuis de nombreuses années, les participantes demandaient la possibilité de réviser les techniques verbales et physiques apprises pendant le week-end de base. En 2011, nous avons mis sur pied la formule de révision (4h sur un samedi) et malheureusement, faute d'inscriptions suffisantes, il n'a pas eu lieu. En 2012, 2 ateliers proposés ont pu avoir lieu, certes avec un nombre relativement faible de participantes (respectivement 7 et 8 par atelier). En 2013, il a été à nouveau annulé et en 2014, il y a eu 1 atelier avec 7 participantes. En 2015, un atelier a lieu avec 11 participantes. Le contenu a répondu aux attentes des femmes présentes.

La plupart étaient surprises de voir à quel point elles avaient intégré les outils Fem Do Chi. Elles ont également exprimé l'amélioration de leur qualité de vie suite aux stages et leur plaisir de se replonger dans l'état d'esprit Fem Do Chi pendant une demi-journée.

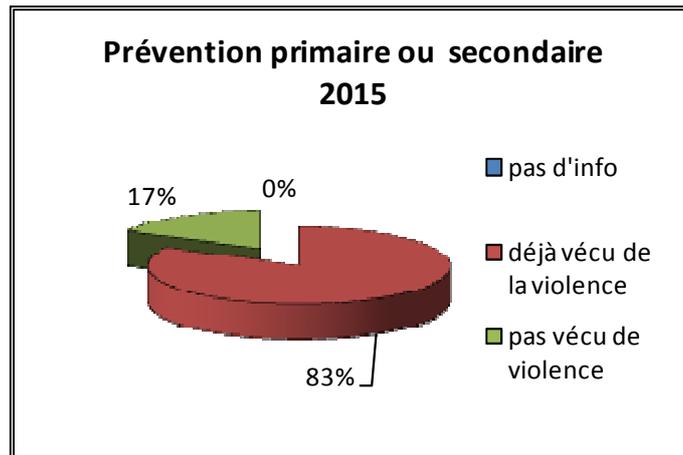


D'année en année, il y a peu de changement. Le réseau (Centre LAVI principalement) et le bouche à oreille demeurent les deux principaux moyens par lesquels les femmes prennent connaissance des stages Fem Do Chi. Notons qu'il y a des petits changements à relativiser selon l'évolution du pourcentage que représente l'entrée "pas d'info".

La proportion des femmes ayant connu l'existence des stages par le réseau social est de 49% en 2015 (44% en 2014, 41% en 2013 et 48% en 2012). Quant à la catégorie « internet, médias, annuaire », elle est passée de 16% en 2012, puis à 17 % en 2013 pour diminuer à 11% en 2014 et 13 % en 2015.



Concernant l'âge des participantes, la répartition entre les tranches d'âge est proche cette année de celle de la précédente. En 2015, la proportion de participantes de moins de 20 ans est de 35%. La proportion des femmes de plus de 51 ans correspond à 9% en 2015 (13% en 2014, 20% en 2013). Nous rappelons que la méthode Fem Do Chi convient à toute femme, indépendamment de l'âge et de la condition physique.



Les cours d'autodéfense Fem Do Chi sont proposés aux femmes (dès 16 ans), ainsi qu'aux adolescentes (12-15 ans). Ils répondent à des objectifs de prévention primaire pour les femmes et les adolescentes qui n'ont pas vécu de violences et à des objectifs de prévention secondaire pour celles qui en ont déjà vécues. Il est fondamental d'offrir aux femmes des outils de prise de conscience et de prévention de la violence, car une personne fragilisée par un vécu de violences court un plus grand risque d'être à nouveau agressée. Nous constatons l'importance de l'estime et du respect de soi, de la confiance en soi, de la capacité à faire des choix et de l'autonomie dans la prévention des violences.

En remplissant un questionnaire, ce sont les participantes qui définissent si elles ont ou non vécu de la violence et, si tel est le cas, de quel type. Nous pensons que d'une manière générale, les violences sont plutôt sous-estimées. Il est fréquent que les femmes minimisent la gravité de leur vécu en banalisant ou normalisant les actes de violences, particulièrement lorsqu'ils sont commis par un membre de la famille ou dans le cadre d'une relation amicale ou sentimentale.

En 2015, seules 17% des participantes déclarent ne pas avoir vécu de la violence (29% en 2014, 33% en 2013). 83% ont déclaré avoir vécu de la violence (63% en 2014, 66% en 2013). C'est le pourcentage le plus élevé de femmes ayant déjà vécu de la violence que nous relevons depuis l'introduction des questionnaires.

Parmi les femmes ayant répondu avoir vécu au moins l'un des trois types de violences, 92% déclarent avoir vécu de la violence psychologique (77% en 2014, 81% en 2013), 55% de la violence physique (47% en 2014, 57% en 2013) et 27% de la violence sexuelle (40% en 2014, 54% en 2013). Comme certaines participantes ont vécu plusieurs types de violences, les chiffres cumulés dépassent 100%. Bien que fluctuant selon la typologie des violences et selon les années, ces résultats sont élevés et confirment le rôle des stages Fem Do Chi en matière de prévention secondaire. Il est essentiel que les femmes ayant vécu des violences puissent disposer d'un outil qui leur permette de reprendre confiance en elles en réalisant leur potentiel de défense et d'affirmation, afin qu'elles accèdent à une vie quotidienne sereine, sans vivre en permanence dans la crainte d'une nouvelle agression.

Au delà des chiffres, ces stages sont fréquemment des moments de grandes émotions et d'élan de solidarité. C'est l'occasion d'un partage entre femmes de moments intimes et difficiles autour de leur vécu indépendamment de l'âge ou de leur statut socio-économique. Comprendre que l'on n'est pas seule avec ses blessures, ses émotions, ses révoltes, ses questionnements liés aux violences est essentiel. Le partage autour de ces thèmes met en lumière tout l'aspect social des violences et leur spécificité en tant que femmes.

## **Interventions**

Dans cette partie, nous regroupons les activités ponctuelles de sensibilisation, de formation et de transmission de notre expertise. Ce travail nous donne l'occasion de faire connaître l'association, contribue à sa manière aux changements des mentalités nécessaires pour lutter contre les violences sexuelles faites aux femmes et participe au débat dans l'espace public. Ces activités nous confirment par ailleurs l'importance de la prévention et de l'imbrication de l'accueil individuel avec les moments collectifs.

### **Janvier**

Cette année, nous étions à nouveau invitées dans l'école pour jeunes filles et garçons au pair DIDAC à Genève pour présenter le travail de Viol-Secours. Nous sommes intervenues dans trois classes. Nous avons été accueillies avec intérêt par les jeunes qui ont exprimé l'utilité d'aborder le thème des violences sexuelles.

En janvier également, nous avons participé à une soirée « femmes » à la Maison de quartier de Chêne-Bourg où nous avons présenté l'autodéfense Fem Do Chi. Nous avons également mené une discussion sur la pose de limites à partir d'une mise en situation. La vingtaine de femmes présentes ont accueilli avec enthousiasme notre intervention.

### **Novembre**

L'association a dispensé un cours à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP), dans le cadre du module MAP « Interroger le travail social par une approche en études genre ». L'objectif premier du cours est l'illustration du modèle d'analyse féministe de Viol-Secours par des exemples concrets d'intervention et de prévention, en favorisant l'échange et le travail en groupe.

Depuis plusieurs années, nous intervenons également auprès des étudiant-e-s de la HETS à Genève au sein d'un module libre sur le thème des violences domestiques. Suite à des coupes budgétaires, notre mandat n'a pas été reconduit pour 2015 et le module a finalement été supprimé en 2016. Nous le regrettons et nous estimons préjudiciable que la thématique des violences sexuelles contre les femmes ne soit pas présente dans la formation au travail social.

A l'occasion de la journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Musée de la Main à Lausanne qui accueille une exposition sur la violence a projeté le film « Viol conjugal, viol à domicile » (C. Roussopoulos et V. Ducret, 2003). Cet événement a été organisé par le Centre en Etude Genre (CEG) ainsi que la plateforme en études genre (PlaGe) de l'Unil. Une table ronde a suivi le film, composée de Michèle Gigandet du Centre d'accueil Malley Prairie de Lausanne, de Thierry Delessert, historien à l'Université de Lausanne et d'une permanente de Viol-Secours. Environ quatre-vingt personnes ont assisté au film et ont pris part à un débat intéressant.

## **Contacts avec les médias**

### **Février**

Nous avons participé à un article paru dans Le Courrier le 6 février sur la question de l'attitude des policiers et policières vis-à-vis des femmes portant plainte pour violences sexuelles.

### **Mai**

Au mois de mai, nous avons répondu aux questions de 20 Minutes concernant la prise en charge de la police d'une femme agressée sexuellement suivie à Viol-Secours.

### **Juillet**

Au mois de juillet, nous avons parlé de Fem Do Chi dans un article sur l'autodéfense féministe paru sur le site slate.fr.

### **Novembre**

Les 30 ans de Viol-Secours ont été l'occasion de faire entendre notre voix en novembre : le site de l'EmiliE a parlé de l'évènement dans un article paru le 16 novembre, suivi d'un article publié dans Gauchebdo le 26 novembre et d'un autre dans Le Courrier le 27 novembre. Nous avons également réalisé une interview sur Radio-Cité le 26 novembre et deux apparitions au Téléjournal de la RTS le 27 novembre pour le 12h45 et le 19h30.

### **Décembre**

Comme les violences sexuelles ne connaissent pas la barrière de la langue, nous parlons de Viol-Secours dans le numéro de décembre du journal tessinois « Il Foglione ».

## **Nos engagements réguliers**

### **Comité du Centre LAVI Genève**

L'association est toujours membre du Comité du Centre LAVI. Cette année a été particulièrement marquante. Madame Colette Fry qui a dirigé le Centre depuis sa création en 1994 a décidé de relever de nouveaux défis. Elle a été engagée en septembre 2015 comme directrice au Bureau de la Promotion de l'Egalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV). Nous en profitons pour saluer son engagement constant auprès des personnes victimes d'infractions et nous nous réjouissons de continuer à collaborer avec elle par l'intermédiaire du BPEV. Ce départ a annoncé une arrivée que nous saluons également. Monsieur Vasco Dumartheray, politologue de formation, avec une expérience professionnelle dans diverses institutions, a repris le poste de direction depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Enfin, cette année nous souhaitons également souligner l'engagement constant dont fait preuve l'ensemble du personnel du Centre LAVI.

### **Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV)**

En janvier 2015, le département présidentiel et le département de la sécurité et de l'économie ont consulté plusieurs institutions et associations sur la perspective de réunir les thématiques des violences domestiques et de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, au sein d'une même entité, placée sous l'égide du département présidentiel. Cette consultation a été impulsée par une recommandation de la Cour des comptes sur l'évaluation de la politique de lutte contre les violences domestiques. Viol-Secours a répondu à cette consultation en insistant sur le fait que si ces thématiques étaient regroupées, ces deux domaines devraient être gérés par des femmes qui prennent en compte la dimension sociale des violences, incluant les rapports de pouvoir entre les sexes. Notre insistance était notamment due aux difficultés de communication et de divergence de fond que nous avons avec le Délégué aux violences domestiques depuis la création du poste.

Au final, 87% des associations, institutions et partis politiques consultés, se sont déclarés favorables au regroupement et le BPEV est entré en service courant 2015. Madame Muriel Golay, directrice du - jusqu'alors - BPE, a été promue à d'autres fonctions et Madame Colette Fry a été engagée à la direction du BPEV dès le mois de septembre 2015. Nous souhaitons une très belle continuation à Madame Golay et nous saluons la nomination de Madame Fry en nous réjouissant des futures collaborations.

## Nos engagements ponctuels

### **Position critique sur le Protocole « Personnes sans statut légal victimes de violences domestiques ou de violences sexuelles »**

Pour rappel, en mars 2013, le Bureau des violences domestiques, l'Office cantonal de la population, la Police genevoise ainsi que certaines institutions et associations ont établi un protocole validé et signé par le Conseiller d'Etat en charge du Département de la sécurité, Monsieur Pierre Maudet. Le but annoncé était de renforcer la protection des personnes sans statut légal victimes de violences conjugales, familiales ou sexuelles. Nous avons salué la démarche, mais notre expérience nous forçait à constater que le protocole n'était pas satisfaisant. Des réunions avec des associations intéressées ont permis d'élaborer des propositions concrètes en vue d'atténuer la double violence que subissent, notamment, les femmes victimes sans statut légal. Une lettre signée par une douzaine d'associations a été envoyée à Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Maudet, ainsi qu'à Monsieur le Procureur général Olivier Jornot.

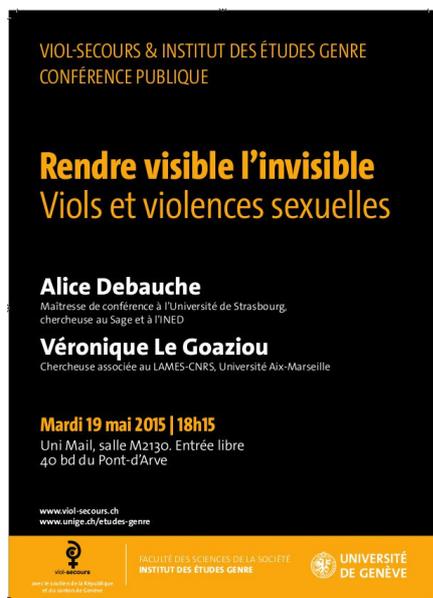
Suite à cela, une délégation a été reçue en septembre 2014 par le Conseiller d'Etat Pierre Maudet qui a donné suite à plusieurs échanges de courriers. Force est de constater que les choses n'avancent pas en faveur des personnes sans statut légal victimes de violences. Le groupe de travail devra, en 2016, reconsidérer les différentes démarches afin d'aboutir à une situation satisfaisante qui garantisse l'accès à la Justice à toutes les personnes victimes.

### **La Marche des Salopes**

Ces marches dénoncent les violences sexuelles et le silence qui les entoure. C'est un mouvement de contestation né en 2011 à Toronto à la suite des déclarations d'un policier encourageant les femmes à ne pas s'habiller «comme des salopes » pour éviter d'être violées. Les étudiantes présentes sur le campus où s'est tenu le discours de l'agent ont appelé à une manifestation le 3 avril 2011. Dans les mois et les années qui ont suivi, des centaines de manifestations ont eu lieu dans de nombreuses villes dont à Genève le 6 octobre 2012. Cette année, la marche a été organisée le 6 juin. Viol-Secours était présente avec un stand au côté d'autres associations amies sur la Place des volontaires, où se sont déroulés plusieurs événements liés à la manifestation. Vous trouverez de plus amples informations sur le site de la Slutwalk : <http://slutwalk.ch/>

### **Conférence d'Alice Debauche et Véronique Le Goaziou «Rendre visible l'invisible, viols et violences sexuelles »**

Viol-Secours, en collaboration avec l'Institut des Etudes Genre de l'Université de Genève a organisé le 19 mai à Uni-Mail une conférence sur la question de la violence masculine et son occultation notamment à travers les chiffres et les traitements judiciaires des plaintes pour viol.



Alice Debauche et Véronique Le Goaziou, deux chercheuses françaises qui travaillent sur les violences sexuelles, ont présenté les résultats de leurs recherches respectives. Alice Debauche a expliqué la manière dont on peut comptabiliser les violences, et spécifiquement le viol. Elle a entre autres mis en évidence l'importance des données collectées par le Collectif Féministe Contre le Viol. Véronique Le Goaziou nous a expliqué comment elle était arrivée au constat d'une forte inégalité de classe au sein de la justice française dans les cas de procès pour viol. Elle a mis en avant un fonctionnement classiste qui avantage les agresseurs de milieux aisés.

## Contrat de prestation 2013-2016

Pour rappel, lors du renouvellement du contrat de prestation, il a été demandé expressément aux 4 associations qui font partie du même projet de loi, à savoir Solidarité-Femmes, SOS-Femmes, Foyer Arabelle et Viol-Secours, de réfléchir à des moyens d'économiser, notamment sur le « back office ». En 2013 et 2014, Viol-Secours a rencontré plusieurs fois les autres associations pour d'une part, définir ce qu'est concrètement le « back office » dans chaque association et d'autre part, mettre en évidence les économies déjà faites ces dernières années. Un document élaboré en commun et montrant les efforts fournis par toutes pour continuer à fonctionner au mieux pour les femmes accueillies a été envoyé début 2015 au DGAS. En mars, la directrice du DGAS a accusé réception et nous a remerciées pour le travail accompli qui répond à la requête du Grand Conseil.

Courant octobre, nous avons reçu un courrier nous informant que Viol-Secours sera transférée de département dès 2016, vers le Département présidentiel sous le BPEV tout comme les trois autres associations Solidarité-Femmes, SOS-Femmes, Foyer Arabelle faisant partie du même projet de loi.

En décembre, nous avons rencontré Madame Mudry (Directrice chargée des politiques d'insertion du DGAS) et Monsieur Horat (Adjoint de direction) pour comprendre les raisons de ce transfert. Ce fut également l'occasion de clore de longues années de collaboration.

En fin d'année, un courrier émanant du Département Présidentiel annonçait une baisse de subvention de 5 % d'ici 2018.

## **Vie de l'association**

### **Membres**

La notion de collectif reste essentielle pour Viol-Secours et cette dernière est incarnée par ses membres. Les permanentes, ainsi que les membres du Comité, ne sauraient accomplir leur travail et leur engagement sans un large soutien. Celui-ci peut prendre plusieurs formes : qu'il soit symbolique ou financier, il reste toujours important. Merci à toutes celles et ceux qui continuent à soutenir l'association en lui permettant de mener à bien ses projets, ainsi que d'accueillir des femmes agressées sexuellement.

### **Comité**

L'Assemblée Générale du mois d'avril a élu le nouveau comité de Viol-Secours. Nous remercions le membre sortant, Monsieur Simone Horat pour ses années d'engagement. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mesdames Djemila Carron et Tania Nicolini. Madame Brigitte Bucherer Baud a repris le poste de présidente. Continuent de siéger au sein du Comité Mesdames Alix Heiniger et Virginia Lucas, Monsieur Christian Schiess et les représentantes de l'équipe professionnelle Mesdames Isabelle Chatelain et Amanda Terzidis. Le comité est ouvert aux autres membres de l'équipe avec voix consultative.

### **Bénévoles**

Nous adressons un immense merci à notre informaticien qui assure l'entretien et le bon fonctionnement de notre parc informatique.

A l'occasion de la fête des 30 ans de Viol-Secours, nous avons sollicité l'aide de plusieurs personnes bénévoles qui nous ont assistées pour la publicité (distribution de flyers et collage d'affiches), ainsi que pendant l'évènement pour différentes tâches. Un grand merci pour leur disponibilité. Il est très agréable de pouvoir compter sur le soutien des membres ou ami·e·s de Viol-Secours.

### **Equipe professionnelle**

L'équipe professionnelle est composée des permanentes et coresponsables, Amanda Terzidis (60%) et Isabelle Chatelain (55%). Orane Widder est présente à 55% pour le poste de permanente psychosociale, et Vita Nessi à 20% pour le poste de permanente psychomotricienne. Lorraine Astier Cholodenko assure à 50% le poste de responsable prévention.

Sandrine Rohrer a quitté l'équipe Fem Do Chi après des années de collaboration. Nous la remercions et lui souhaitons le meilleur pour ses projets futurs. Les animatrices Sarah Bell, Isabelle Chatelain, Sarah Duc, Coline Guggisberg, et Laetitia Seitenfus ont animé les différents stages en 2015.

Nous remercions chaleureusement toutes les collaboratrices pour leur travail engagé.

La fiduciaire Comptabilis est mandatée pour effectuer la comptabilité et les démarches liées au personnel. Nous saluons leur disponibilité et la qualité de leur travail.

## **Fiduciaire**

Depuis 2012, la fiduciaire Chavaz SA est en charge de la vérification des comptes. Nous les remercions vivement pour leur travail de qualité.

## **Formations suivies**

Cette année trois des membres de l'équipe ont suivies une formation continue.

Durant le printemps, une travailleuse a suivi la formation « Enfant intérieur » donnée par Farida Benet. Cette formation de 44h permet d'acquérir des techniques pour entrer en contact avec son enfant intérieur et celui des autres dans un contexte de relation d'aide afin d'apaiser des blessures qui continuent d'influencer la vie quotidienne à l'âge adulte.

Une travailleuse s'est formée à la technique du Théâtre-forum, durant un stage intensif de 35h en juillet organisé par la compagnie NAJE à Paris. Cette formation permettra d'assurer la pérennité des outils du Théâtre de l'opprimé dans les ateliers de prévention que nous animons.

Une travailleuse a suivi la formation continue « Techniques de ressourcement » proposée par l'EESP à Lausanne. Ce cours de trois jours permet d'acquérir des techniques simples de respiration, de relaxation et d'autohypnose. Ces connaissances sont utiles à la fois pour la travailleuse dans sa gestion personnelle du stress mais également comme outils que nous pouvons utiliser en entretien et transmettre aux femmes suivies.

## **Perspectives 2016**

### **« Ticket gagnant pour Tacarripat, ou l'étrange aventure d'Aelys »**

Suite au succès de cette création, nous espérons la remettre sur pied en 2016, notamment dans le cadre des événements liés au 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

### **Exposition « Violences sexuelles et sexistes : pouvoir et consentement en question »**

Cette exposition sera remontée dans différents lieux en France et en Suisse tout au long de l'année. Pour commencer, la bibliothèque féministe autogérée « le Poil de la bête » présentera la série d'affiches sur le consentement lors d'une exposition collective qui aura lieu du 12 février au 10 mars au Mas d'Azil (Ariège). En Suisse, l'exposition sera certainement présentée dans le cadre des événements liés au 25 novembre à Genève.

## **Brochure 30 ans**

Nous souhaitons éditer une brochure, qui comprendrait des éléments du spectacle et de l'exposition permettant de développer un support de sensibilisation à la problématique des violences sexuelles et sexistes.

## **Campagne « Non, ça veut dire non » et Biennale du genre 2016**

La collaboration autour de la prévention des violences de genre avec d'autres associations du réseau, le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV), le Service Egalité-Agenda 21 de la Ville de Genève, le DIP se poursuit en 2016. Il s'agit notamment de réfléchir à la promotion de la campagne d'affichage « Non, ça veut dire non » auprès de divers publics.

Du 17 au 27 novembre 2016, une série d'évènements (ateliers, conférences, et pièces de théâtre) auront lieu dans le cadre de la « Biennale du Genre 2016 », consacrée à la problématique des violences faites aux femmes. Toujours dans le cadre de cette collaboration, Viol-Secours sera partie prenante d'une des journées de la Biennale du genre, organisée par le BPEV, le Service Egalité de l'UniGe, et le Département de l'Instruction Publique (DIP) et le Théâtre du Grütli.

## **Formation Fem Do Chi**

Depuis la dernière formation qui s'est terminée en 2011, l'équipe des animatrices a vu quelques changements et se compose aujourd'hui de 5 animatrices pour le même nombre de stages proposés. En collaboration avec Fem Do Chi Vaud, nous allons donc remettre sur pied une nouvelle formation, de deux ans et demi, afin d'agrandir l'équipe actuelle et de pouvoir assurer la pérennité des stages d'autodéfense Fem Do Chi.

## **Contrat de prestation 2017-2020**

Durant l'année 2016, plusieurs réunions préparatoires auront lieu avec le BPEV pour le renouvellement du contrat de prestations 2017-2020.

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier sincèrement les institutions, les entreprises et les organismes publics et privés pour leurs dons et leurs subventions régulières comme ponctuelles. Leur soutien permet à l'association de réaliser sa double mission, à savoir, l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles et leurs proches, ainsi que la prévention des violences.

## **Subventions publiques**

La République et le Canton de Genève (Département de l'Emploi, des affaires sociales et de la santé).

## **Dons des communes genevoises**

Aire-la-Ville, Bardonnex, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Cologny, Grand-Saconnex, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Russin, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Veyrier.

## **Dons des communes vaudoises**

Mies et Trelex.

## **Dons de fondations, entreprises et personnes privées**

La Banque Cantonale de Genève, la Fondation Alfred et Eugénie Baur, la Fondation Ernst Göhner, Fondation Carl et Elise Elsener pour Victorinox AG, la Loterie Romande et la Migros, Claire McFarlane et les membres de CrossFit GVA, et cinq généreuses donatrices.

## **Don pour le projet ponctuel « 30 ans de Viol-Secours »**

Fêter 30 ans de lutte contre les violences sexuelles a notamment été possible grâce au précieux soutien financier de plusieurs institutions et fondations que nous remercions très sincèrement pour leur aide.

Le Service Agenda 21 et le Département des affaires culturelles de la Ville de Genève, la Fondation Emilie Gourd, la Loterie Romande, Oak Fondation, le Service culturel Migros Genève et une fondation privée genevoise.

## **Cotisations et dons des membres**

Nous remercions chaleureusement toutes et tous les membres qui témoignent leur intérêt pour les activités de l'association. Les cotisations, les dons et les encouragements sont toujours un soutien important. Nous les remercions d'autant plus dans la mesure où l'année 2015 se termine sur un déficit contrôlé mais important.

## Comptes

### Bilan

	<u>Au 31.12.2015</u>	<u>Au 31.12.2014</u>
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs circulants</b>		
Liquidités	78'003.78	104'577.94
Débiteurs	–	2'340.00
Impôts anticipés	–	406.80
Charges payées d'avance	6'436.60	13'853.30
Produits à recevoir	7'254.70	500.00
<b>Total actifs circulants</b>	<b>91'695.08</b>	<b>121'678.04</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Garantie loyer	4'027.20	4'026.15
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>4'028.20</b>	<b>4'027.15</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>95'723.28</b>	<b>125'705.19</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		
Dettes envers les fournisseurs	–	6'946.35
Charges à payer	12'870.80	10'087.95
Produits reçus d'avance	3'120.00	3'250.00
22'800.00	12'300.00	
Subvention à restituer à l'Etat de Genève	–	–
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>	<b>38'790.80</b>	<b>32'584.30</b>
Stages FemDoChi	26'103.97	30'123.62
Projets ponctuels	3'751.50	3'751.50
Loterie Romande psychomotricité	–	3'334.00
Fonds Communication	5'273.30	7'595.30
Fonds Prévention	5'171.24	13'119.84
Fonds Fête des 30 ans	–	7'989.80
<b>Total fonds affectés</b>	<b>40'300.01</b>	<b>65'914.06</b>
<b>Fonds propres</b>		
Fonds de soutien	2'849.46	2'849.46
Résultats reportés	33'958.75	33'958.75
Réserve "Part de subvention non dépensée"	-20'175.74	-9'601.38
<b>Total fonds propres</b>	<b>16'632.47</b>	<b>27'206.83</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>95'723.28</b>	<b>125'705.19</b>

## Compte de résultat

	<b>Comptes 2015</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Comptes 2014</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Subventions Etat de Genève	295'001.00	295'000.00	295'001.00
Subventions Communes	30'500.00	30'000.00	25'050.00
Dons privés	27'562.10	38'330.00	23'793.00
Dons affectés pour projets spécifiques	57'000.00	30'000.00	61'159.25
Cotisations de membres	5'020.00	5'200.00	4'580.00
Animations	1'489.80	7'300.00	13'716.00
Produits activité FemDoChi	21'200.00	25'500.00	28'990.00
Produit d'intérêts et produits divers	711.15	500.00	366.30
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>438'484.05</b>	<b>431'830.00</b>	<b>452'655.55</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
<b>Personnel</b>			
Salaires	-239'259.68	-256'530.00	-261'195.05
Indemnités d'assurance	–	–	26'230.30
Charges sociales	-68'791.35	-66'100.00	-71'796.90
Autres charges de personnel	-2'548.80	-4'100.00	-1'304.85
Vacances non prises et heures supplémentaires	-10'500.00	–	-12'300.00
<b>Total charges de personnel</b>	<b>-321'099.83</b>	<b>-326'730.00</b>	<b>-320'366.50</b>
<b>Frais généraux</b>			
Charges de locaux	-20'184.60	-20'900.00	-20'663.65
Frais d'animations	-1'108.05	-10'033.00	-7'935.55
Charges activité FemDoChi	-23'219.65	-23'000.00	-25'500.25
Charges projets spécifiques	-85'814.78	-45'000.00	-34'920.10
Fonds de soutiens, charges effectives	-119.00	–	-561.00
Frais administratifs et charges d'intérêts	-23'126.55	-24'500.00	-24'482.63
<b>Total frais administratifs</b>	<b>-153'572.63</b>	<b>-123'433.00</b>	<b>-114'063.18</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-474'672.46</b>	<b>-450'163.00</b>	<b>-434'429.68</b>
<b>Résultat d'exploitation, net, avant résultat des fonds</b>	<b>-36'188.41</b>	<b>-18'333.00</b>	<b>18'225.87</b>
Attributions aux fonds	-78'200.00	-53'000.00	-91'019.25
Utilisation des fonds	103'814.05	71'333.00	67'814.36
<b>Résultat de l'exercice avant traitement du résultat</b>	<b>-10'574.36</b>	<b>–</b>	<b>-4'979.02</b>
Part due à l'Etat	–	–	–
<b>Résultat de l'exercice après traitement du résultat</b>	<b>-10'574.36</b>	<b>–</b>	<b>-4'979.02</b>

Les comptes complets peuvent être obtenus auprès de l'association.